

ARCHEVÊCHÉ DE LYON

—
VU ET PERMIS D'IMPRIMER :

Lyon, le 2 février 1879.

† I. M. CARDINAL CAVEROT
Archevêque de Lyon.

—
ÉVÊCHÉ DE MONTRÉAL

—
PERMIS D'IMPRIMER :

Montréal, 30 Janvier 1880.

H. MOREAU, V. G.

—
PIEUSE CONVENTION

En union avec les *premiers communians* du monde catholique, et pour obtenir à tous la grâce d'une bonne première Communion : 1o. je dirai, chaque soir, trois *Ave Maria* avec l'*Invocation* à Marie Immaculée ; 2o. je réciterai, au moins le dimanche, la prière pour la *Communion spirituelle*.

Signé :

Le 188 , à

.....